

**AUTRANS ANIMATION VILLAGE
FOIRE A L'ANCIENNE
38880 AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS**

**BULLETIN DE CANDIDATURE - FOIRE À L'ANCIENNE 2025
DIMANCHE 31 août 2025**

A retourner avant le 15 août 2025

**Autrans Animation Village, Maison des Associations
121, rue de la Galochère - 38880 AUTRANS**

Charte - règlement de la 46ème Foire à l'Ancienne

Objet : la présente charte définit les conditions dans lesquelles le Comité d'Organisation de l'association Autrans Animation Village prépare et fait fonctionner la Foire à l'Ancienne d'Autrans. Il précise les obligations et droits de l'exposant et de l'organisateur.

1 – Inscription sélection

Lors de l'inscription, les exposants sont tenus de fournir les documents suivants :

- **Attestation d'assurance RC professionnelle**
- **Attestation inscription au registre du commerce ou de l'artisanat (Kbis) ou MSA**

Nom et prénom :

Structure :

N° Siret :

Liste des produits exposés :

Adresse du siège social :

Tél :

Email :

Sont admis à postuler à cette manifestation, les Artisans, Brocanteurs, Producteurs locaux et régionaux, Artistes.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants non conformes à l'esprit de la Foire.

L'acceptation du dossier d'inscription est soumise à validation après l'examen des documents fournis.

Les places ne seront validées qu'à réception du bulletin de candidature correctement rempli et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : **Autrans Animation Village, Maison des Associations, 121 rue de la galochère 38880 AUTRANS avant le 15 août 2025.**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et retourné.

Vous recevrez en retour dans le cas d'acceptation de votre candidature :

- Un bon de placement qui confirmera votre inscription.
- Un plan situant votre emplacement numéroté.
- Une facture acquittée.

2 – Fonctionnement de la Foire - Emplacements

Les emplacements seront réservés par longueur de 2m (profondeur 3m50 en moyenne), le prix de chaque longueur est déterminé selon le tarif ci-dessous.

TARIFS 2025 (cochez votre choix)

2M : 30 €

4M : 50 €

6M : 60 €

8M : 70 €

10M : 80 €

Electricité*

* Les emplacements électrifiés sont limités et réservés en priorité à l'alimentaire

Attention les véhicules ne sont pas autorisés sur la Foire. Ils doivent être garés obligatoirement à l'extérieur de la Foire (voie parking). Nous n'accepterons plus les véhicules sur place, sauf frigorifique.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'éviter les voisinages inopportuns ainsi que de prendre et de faire exécuter toutes mesures et décisions exigées pour le bon fonctionnement de la Foire.

Toute distribution de prospectus est interdite par les exposants en dehors de leur stand. La réclame à haute voix est interdite.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage occasionné aux produits exposés.

En cas de non-respect du règlement intérieur constaté sur place, le Comité d'Organisation se réserve le droit de faire partir l'exposant sans remboursement de son emplacement.

Aucun emplacement n'est reconductible d'une année sur l'autre.

3 – Ouverture de la Foire et fin

Ouverture de la Foire de 10h à 18h

Vous devrez impérativement vous munir du bon de placement pour accéder à la Foire (votre accès pouvant être refusé).

Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Un emplacement illicite entrainera l'expulsion par la force publique.

Les installations se feront à partir de 6 heures du matin, entrée Est route de Grenoble.

Café et brioche offerts par l'organisation dès 8 h.

Fin de la Foire à 18h00

A noter : Tout véhicule devra avoir quitté la place du marché ½ heure avant l'heure d'ouverture au public.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de disposer des emplacements vacants à partir de 8h00.

Le Comité d'Organisation accueille et place les exposants, ils sont responsables du bon déroulement de la manifestation et ont autorité sur les lieux. Il est impératif de respecter leurs consignes.

N'oubliez pas que cette journée est entièrement organisée par des bénévoles et nous ferons de notre mieux pour vous rendre cette journée des plus agréables.

Nous vous demandons de respecter le passage pour le véhicule des urgences.

L'emplacement devra être restitué en parfait état de propreté. Des conteneurs sont prévus sur place pour le tri sélectif de vos déchets.

Je m'engage à :

- Respecter le présent règlement

- Privilégier les matériaux recyclables .

- Contribuer à l'esprit de cette manifestation et en fin de Foire, trier mes déchets correctement.

Fait à.....Le.....2025

Lu et Approuvé,
Signature de l'exposant,

Le Comité d'Organisation